

Notice d'instruction

Recyclage de CD, CD-ROM et DVD en Suisse

1. Les CD musicaux, CD-ROM et DVD sont devenus aujourd'hui un support d'enregistrement commun. Chaque année, des millions d'exemplaires de ces disques argentés arrivent sur le marché. Les CD musicaux et DVD vidéo ont en règle générale une durée de vie importante. Par comparaison, les CD-ROM, qui renferment des logiciels ou d'autres informations telles que des catalogues de salon, de pièces de rechange ou de produits n'ont qu'une durée de vie moyenne à courte.
2. Il apparaît donc judicieux de recycler les CD et DVD usagés. Le polycarbonate peut être recyclé et réutilisé comme matière précieuse. Le recyclage requiert toutefois des volumes assez conséquents. Il est donc recommandé de collecter ces produits dans les écoles et les entreprises sur le même lieu que les appareils usagés et de les préparer au ramassage (ordre de ramassage pour les entreprises, www.swicorecycling.ch). Cette réglementation est également applicable à d'autres consommables comme les cassettes de toner et cartouches d'encre.
3. On peut restituer les CD et DVD dans tous les lieux où ils sont vendus, c'est-à-dire chez les revendeurs, mais également dans les centres de remise officiels de la SWICO Recycling (voir www.swicorecycling.ch), qui acceptent aussi les petits volumes.
4. Le polycarbonate est un matériau synthétique très transparent qui résiste aux fortes températures. Le coût de fabrication élevé du polycarbonate en fait un matériau secondaire demandé.

Les CD et DVD se composent à plus de 90 % de polycarbonate. Lorsqu'ils sont recyclés, ils sont transformés en granulats après que l'aluminium, la peinture, les films adhésifs et les imprimés ont été retirés. Les granulats peuvent être réutilisés ensuite pour produire de nouvelles pièces en plastique.